

différentes caisses pendant les deux dernières années représente une somme de \$298,883.14.

NOMINATION DES COMITES

M. le Président Général nomme les comités suivants: Comité des Lettres de Créance: Dr G.-E. Cartier, président; MM. J.-A. Trudel, L.-N. Cadieux de Courville, A. Rivet, J.-A. Paradis. Comité des Finances: M. L.-A. Delorme, président; MM. Emery-F. Larivière, Noël Leclaire, Augustin Comte et F. Brousseau. Comité de la Législation: Eug.-H. Godin, président; MM. J.-N.-E. Gélinas, Dr J.-U. Lalonde, Hector Jasmin, Oscar Desautels. Comité des requêtes et appels: M. A. Laramee, président; MM. Léon Faribault, Réal Robillard, J.-G. Mousseau, et le Dr J.-W. Collette. Comité d'initiative: M. A. Lachapelle, président; MM. J.-D. Viau, F.-G. Roy, J.-P. Labarre, Jos. Hébert. Comité des affaires diverses: le Dr H. A. Quintal, président; MM. J.-B. Plamondon, J.-E. Maranda, J.-E. Genest, et Alfred Jacques. Comité de la Presse: Dr D. Ladouceur, président; docteur H. Denis, MM. P.-A. Feltier, F.-G. Crépeau, N.P. et E.-N. Gobeil.

VISITES OFFICIELLES

Son honneur le maire Guerin fait son entrée dans la salle aux applaudissements du Conseil Général. A qui il vient souhaiter officiellement la bienvenue dans la métropole. Après avoir pris un siège d'honneur, à la droite du président général, il adresse la parole à l'assemblée, et dit, dans un éloquent discours, que le plaisir qu'il éprouve d'être au milieu des délégués et l'intérêt qu'il porte à la présente session. Il termine en disant que le seul regret qu'il a est de ne pas appartenir à l'Alliance. Sur ce, le Président général propose qu'il soit admis membre honoraire et le Conseil général adopte en applaudissant la proposition et le Président général le proclame membre honoraire de l'Association aux acclamations des membres du Conseil général. Cette cérémonie était à peine terminée que le Comm. Ord. informait le Président général que Sa Grandeur Mgr Bruchési, accompagné de Mgr Tampieri faisait son entrée dans la salle, salué par des tonnerres d'applaudissements. M. Lavallée a exprimé à Sa Grandeur le bonheur des membres de la recevoir parmi eux. Il a renouvelé l'expression des sentiments de respect, de soumission et d'admiration de l'Alliance Nationale à Mgr l'Archevêque de Montréal et lui a offert au nom des cercles, une généreuse souscription de \$1,500 pour le Congrès. Monseigneur répondit aux bonnes paroles de M. Lavallée, en disant qu'il acceptait la générosité des sociétés parce qu'elle venait du coeur. "Je connais bien votre société", dit Monseigneur, car on connaît bien ce que l'on a vu naître, ce que l'on a protégé et ce que l'on aime. "Votre générosité est une preuve de la foi dont est animée votre société." Mgr suggère, en terminant la création d'un fonds spécial qui pourrait aider les affligés de chaque année, et les oeuvres qui vivent de charité publique. L'Alliance ferait ainsi oeuvre sociale. Sa Grandeur bénit ensuite le Conseil Général. Mgr Tampieri adresse aussi la parole. Il dit quelle émotion il a ressentie la veille à la fête de l'église Sainte-Brigide, et souhaite ardemment que ses concitoyens d'Italie soient animés de la même foi que celle qui caractérise les Canadiens. M. Lavallée remercie bien sincèrement Monseigneur Bruchési et Monseigneur Tampieri, et déclare que l'Alliance Nationale n'oubliera jamais les bienfaits de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Mgr l'Archevêque ajoute quelques mots pour féliciter le maire de Montréal de recevoir si dignement les visiteurs des différentes sociétés mutuelles. Après ces discours, le Président général déclare la séance de l'avant-midi close et invite les distingués visiteurs à accompagner les membres du Conseil Général, sur la véranda, pour permettre à l'artiste de les photographier en groupe.

RECEPTION CIVIQUE

A 2 heures p.m., les membres du Bureau Exécutif et les délégués se rendaient au qual de la rue McGill, où les attendait le comité de réception de la ville. A 2 heures quart, le Président du comité de réception les invitait à monter à bord du vapeur "Impérial" pour visiter le port de Montréal et voir les travaux gigantesques que le Gouvernement y fait présentement exécuter. Ensuite, on se rendit au Parc Edouard VII où un magnifique goûter fut offert aux excursionnistes par la ville de Montréal, sous la présidence de son honneur le Maire. On remarqua à cette réception, M. le commissaire L.-N. Dupuis, M. l'échevin Dandurand, président du comité de réception, accompagné de madame Dandurand, M. J.-R. Laurendeau, président du bureau des directeurs du Parc Edouard VII et madame Laurendeau, l'échevin Trefflé Bastien et madame Bastien, M. P.-C. Laberge, et madame Laberge; les échevins Emery-F. Larivière, Noël Leclaire, J.-U. Emond, docteur Garceau, MM. L.-A. Lavallée, président général; Jos. Contant, ancien président général, Alfred St-

Cyr, trésorier général; docteur Théo Cypriot, médecin-en-chef, Eug.-H. Godin, directeur; Francis Fautoux, directeur; Ern. Brossard, directeur; L.-O. Dauray, N. P., directeur; J.-W. Michaud, directeur; docteur J.-A. Lapierre, ex-directeur, et plusieurs autres dont les noms nous échappent. M. L.-A. Lavallée proposa la santé de la ville et remercia son honneur le Maire, MM. les échevins, MM. les commissaires, de leur délicate attention envers l'Alliance Nationale. A cette santé, répondit avec beaucoup d'éloquence, M. le Maire, MM. les échevins Dandurand, Emond, Garceau et Bastien, et M. J.-R. Laurendeau.

SEANCE DU SOIR

Au cours de cette séance, le Conseil Général étudia les amendements suivants: Projet No 1 et Projet No 2, concernant l'admission des membres détachés et des membres âgés de 16 ans. Ces projets sont adoptés avec quelques légères modifications.

MARDI, LE 23 AOUT 1910.

SEANCE DU MATIN. — Le Conseil Général étudia les Projets Nos 3 et 4, concernant la mutation des membres et la répartition de la rétribution annuelle en douze versements ainsi que la fixation d'un minimum de cotisation mensuelle. Le premier de ces projets est adopté avec quelques modifications et le second est adopté en tiers.

SEANCE DE L'APRES-MIDI.—Le Conseil Général étudia les Projets Nos 5, 6, 7 et 8 des amendements concernant les formalités à remplir pour réclamer les bénéfices d'invalidité absolue, le nombre de membres requis pour instituer une caisse locale des malades et les placements des fonds des cercles. Tous ces projets sont adoptés en entier. Au cours de cette séance une délégation du Bureau Exécutif de Artisans est venue faire visite au Conseil Général de l'Alliance Nationale. Après que M le Président général eut souhaité la bienvenue à nos confrères des Artisans, de magnifiques discours ont été prononcés par M. le champion Le Pallleur, MM. Ludger Gravel, L.-J. Gauthier, J.-A. Labellé, l'abbé Pilon, L.-G. Bertrand et le docteur A.-F. Jeannotte.

SEANCE DU SOIR.—Le Conseil Général étudia les Projets d'Amendements suivants: No 9, Étude des fonds des cercles; No 10, Fusion des charges de Sec.-Financier et Trésorier; No 11, Attributions de l'Inspecteur en chef; No 12, Attributions du Médecin en chef; No 13, Attributions des Secrétaires général et Trésorier général; No 14 Admission des femmes; No 15, Création d'une Caisse des Malades pour les femmes; No 16 Amendements divers. Tous ces projets ont été acceptés en entier à l'exception des Projets Nos 14 et 15 qui ont été rejetés.

Ont aussi été examinés les Projets Nos 17 et 18. Le Projet No 17, soumis par le cercle Sacré-Coeur, concernant les placements de fonds, a été rejeté. Le projet No 18 RE prêt d'argent sur certificat des membres âgés de 60 ans, soumis par le cercle Beauharnois, a aussi été rejeté.

MERCREDI, LE 24 AOUT 1910.

SEANCE DU MATIN.—Le Comité des Finances soumet son rapport, qui traite des questions suivantes: Examen des opérations de la Caisse Générale, Caisse d'Épargne des Cercles. Le Comité déclare qu'il est heureux de constater que le capital dans chacune des caisses est considérablement augmenté et que la moyenne d'intérêt sur les placements est aussi accrue de 1/4 pour cent.

RE Achat d'immeuble.—Le Comité fait aussi rapport qu'après avoir examiné attentivement cette transaction, il félicite le Bureau Exécutif d'avoir fait l'acquisition de cette propriété, située dans un endroit idéal, au centre de la partie française et commerciale de Montréal.

Dans son rapport le Comité recommande à la Convention d'accorder les souscriptions et gratifications suivantes: Souscriptions: \$1,500 pour le Congrès Eucharistique; hôpital Notre-Dame, \$500; incendies de Campbellton, \$100; Gratifications: Président Général, \$1,200; Aviseur Légal, 500; Auditeurs Généraux, \$300 chacun; Membres de la Commission Médicale, \$200 chacun; Président du Comité de Législation, \$100. Ce rapport du Comité des Finances est adopté à l'unanimité.

Le Comité des Affaires Diverses par son rapport, recommande au Bureau Exécutif d'étudier attentivement la question de l'obtention d'une charte fédérale et de faire, s'il le juge convenable, les démarches nécessaires dans ce but. Le Comité recommande aussi que l'année fiscale soit fixée du 1er janvier au 31 décembre.

Le Comité d'Initiative fait rapport qu'il a considéré la question de l'obtention d'une Charte fédérale pour la Société et il recommande que le Bureau Exécutif soit requis de mettre, sans délai, cette question à l'étude et de faire les démarches pour s'assurer de la possibilité d'obtenir du Gouvernement Fédéral une charte avantageuse qui apaisasse les difficultés que rencontre la propagande dans les différentes provinces. Ce Comité recommande en outre qu'un fonds appelé "Fonds de Charité" soit établi et administré par le Bureau Exécutif, et qu'une contribution volontaire d'un sou, par membre, par mois, soit établie afin de rencontrer les suggestions faites par Mgr Bruchési. Ces divers rapports sont adoptés.

SEANCE DE L'APRES-MIDI. — ELECTION DES OFFICIERS — Le Président Général a été élu par acclamation M. Jos. Contant, ex-président général, et l'on procède ensuite à l'élection des officiers, qui donne le résultat suivant:

Président Général, L.-A. Lavallée, C. R.; le Vice-Président Général, docteur A.-G.-H. Béique; le Sec. G. P. G. F.-C. Laberge; Trésorier Général, Alfred St-Cyr; Médecin en chef, Théo. Cypriot; Secrétaire Général, Geo. Monet; Aviseur Légal, S. Beaudin, C. R.; Directeurs, MM. E.-H. Godin, J.-E. Brossard, L.-O. Dauray, Francis Fautoux, docteur P.-H. Bédard. Commission Médicale; docteurs J.-H. Garceau et C.-A. Daigle. Auditeurs Généraux: J.-A. Mignault et O. Bourdon; Comm. Ord.: Philéas Larivière et Introd. Gén., D. A. Daignault.

Le choix de l'endroit pour la prochaine réunion du Conseil Général a été soumis à la Convention et la majorité s'est prononcée en faveur de la ville de Woonsocket, R.I.

Après l'installation des officiers et avant d'ajourner définitivement la session, de chaleureux remerciements furent votés à S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, aux autorités civiles et particulièrement à Son Honneur le Maire de Montréal, au comité de réception de la ville et à la Société des Artisans canadiens-français; à M. le curé Demers, de Sainte-Brigide; à M. l'abbé J. Maurice, qui a fait le sermon à la fête du dimanche; aux cercles de Montréal qui ont contribué aux succès de la fête; aux propriétaires du Parc Edouard VII; aux Journalistes; au Président des Elections; aux officiers sortant de charge et enfin à tous ceux qui ont pris part à l'organisation des démonstrations qui ont eu lieu à l'occasion de la Convention.

Voullé succinctement résumé un rapport fidèle de la démonstration qui eut lieu, ainsi que des travaux de la neuvième Convention. Les sages mesures que celle-ci a adoptées auront sans doute, les plus heureux effets sur l'avenir de notre grande association, qui devra encore accentuer sa brillante marche dans la voie du progrès.

Amendements aux Statuts de l'Alliance Nationale, adoptés à la session du Conseil Général, tenue à Montréal les 22, 23 et 24 aout 1910.

Art. 5.—En remplaçant à la 7e ligne du 1er paragraphe, les mots "Conseil Général" par "Bureau Exécutif".

2.—En retranchant dans le 1er paragraphe, les mots suivants: "et ne sont pas susceptibles de recevoir de secours en maladie".

Art. 7.—En remplaçant la 3e ligne du 1er paragraphe par le nombre "18" par le nombre "16".

Art. 9.—En remplaçant le mot "Secrétaire financier" par le mot "Trésorier" à la 15e et à la 18e ligne du 1er mot; "Secrétaire" par le mot "Trésorier" à l'avant-dernière ligne du 2e paragraphe 1.

Art. 9A.—En remplaçant les mots "d'augmentation" dans la 6e ligne, par les suivants: "de capital-héritage assuré qu'ils obtiennent dans ces conditions".

Art. 16.—En remplaçant le mot "Secrétaire financier" par le mot "Trésorier" à la 5e ligne.

Art. 18.—En remplaçant le mot "Secrétaire financier" par le mot "Trésorier" dans les 12e, 14e et 18e lignes.

En retranchant tout le texte de la section 1 du chapitre 3 du titre Ier et en remplaçant par les deux articles suivants:

Art. 21.—Pour être admis membre détaché, le candidat doit avoir l'assentiment du Président Général, et remplir les conditions suivantes:

1.—En faire la demande aux termes de la carte de présentation, formule No 1.

2.—Être recommandé par un membre du Bureau Exécutif, l'Inspecteur en chef, un organisateur ou un recruteur régulièrement nommé par la Société.

3.—Verser, à titre de dépôt, son droit d'entrée d'après les taux déterminés par l'article 176. A défaut de refus du candidat, ce dépôt lui est remboursé.

4.—Souscrire une demande d'admission, aux termes de la formule No 1A.

5.—Subir l'examen médical, d'après la formule No 2, devant le Médecin-examineur, autorisé par le Président Général ou l'Inspecteur en chef, après avoir préalablement payé l'honoraire d'examen fixé par l'article 175.

6.—Être accepté par le Médecin en chef.

Art. 22.—L'admission d'un membre détaché a lieu le jour de l'émission de son certificat d'admission, sous la réserve toutefois du droit de veto établi par l'article 17.

Art. 30.—En ajoutant à la fin de cet article "Cette demande donne lieu au paiement d'un honoraire de 50 cents par le membre".

Art. 31.—En intercalant après les mots "60 cent par an" ceux-ci: "Et arriéré de contribution et intérêt dont être acquitté par le membre".

Handwritten notes and corrections in the right margin, including "A-68", "B", and various annotations next to the printed text.